

Mardi 8 juin 2021
Communiqué de presse

Dernières actualités du Conseil départemental du Puy-de-Dôme :
Le renouvellement et l'extension du label Grand Site de France
Labellisation de 5 collèges puydômois en « résidence thématique »
Notation financière de la collectivité
Le Puy-de-Dôme labellisé « Terre de Jeux 2024 »



Label Grand Site de France : avis favorable de la Commission supérieure des sites perspectives et paysages pour le renouvellement au site du Puy de Dôme et l'extension à la Chaîne des Puys

Avec l'inscription de la Chaîne des Puys-faille de Limagne sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, le site de puy de Dôme bénéficiait depuis 2008 d'un autre label prestigieux, celui du Grand Site de France.

Fort de l'exceptionnalité des paysages et de l'environnement de la Chaîne des Puys mais aussi des mesures de gestion et de protection mises en œuvre par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme en lien étroit avec le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et les communes du territoire ; et suite à une longue audition en présence de **Jean-Yves GOUTTEBEL**, Président du Conseil départemental, **Lionel CHAUVIN**, Président du PNRVA, **Eric GOLD**, Sénateur et Conseiller départemental, et **Martine BONY**, Maire de Vernines, la **Commission supérieure des sites perspectives et paysages s'est prononcée favorablement le 20 mai dernier, non seulement pour un renouvellement de ce label Grand Site de France pour les 6 prochaines années, mais également pour une extension du périmètre à la Chaîne des Puys, au plateau des Dômes et à la faille de la Limagne.**

Si la Ministre de la Transition Ecologique suit cet avis de la Commission supérieure, alors le décret de renouvellement de ce label bénéficiera aux 26 communes du périmètre. La réponse définitive est attendue pour fin juin. Ce serait alors une nouvelle formidable pour ce territoire d'exception et un encouragement à poursuivre la préservation et la gestion durable de ce site.

* * *



Internats du XXI^e siècle :

labellisation de 4 collèges puydômois

« en résidence thématique »

Le rapport d'étude et de propositions pour revitaliser les internats (août 2018), déposé par Jean-Yves Gouttebel, , Président du Conseil départemental, auprès du Ministre de l'Éducation Nationale Jean-Michel Blanquer a notamment abouti à la création d'un appel à projets « Internats du XXI^e siècle », articulé autour de 3 grandes catégories d'internats : les internats d'excellence*, les internats des campus pro, les internats thématiques.

L'objectif affiché était de labelliser d'ici 2022, 100 internats d'excellence, 40 internats du pro et 100 internats thématiques en France, représentant 13 000 places supplémentaires.

Dans le Puy-de-Dôme, 4 collèges viennent de recevoir la labellisation pour leur projet d'internat thématique qui va bien au-delà d'une simple solution d'hébergement mais bien une réelle proposition éducative et pédagogique pour les familles :

- **Le collège du Pavin de Besse et Saint Anastaise** s'est tourné vers la résidence à thème **Olympique** pour proposer un projet d'internat (44 places) en phase avec l'environnement et l'offre de formation (section sportive ski). La dimension des métiers du sport est comprise en résonance avec le développement des activités de pleine nature de la station de Super-Besse.
- **Le collège François Villon à Saint-Dier d'Auvergne** a obtenu le label résidence **Métier** pour son projet d'internat dont le but est de proposer aux élèves une ambition scientifique et culturelle à même de restaurer l'appétence scolaire et de lutter contre les déterminismes sociaux. L'établissement se mobilise autour de son internat (25 places) pour accueillir des élèves issus de la ruralité, mais aussi des quartiers urbains dits sensibles.
- En obtenant le label de résidence **Nature**, **le collège Gaspard des Montagnes à Saint-Germain de l'Herm** entend promouvoir pour ses élèves accueillis à l'internat la réussite, le bien-être et le respect de l'environnement. L'internat de 24 places doit devenir le fer de lance d'un collège ambassadeur de santé et de bien-être qui sait puiser dans un environnement privilégié les opportunités pour installer un parcours de réussite individualisé.
- **Le collège Sancy-Artense de la Tour d'Auvergne** s'est positionné sur le label résidence **Monde** à partir de projets thématiques initiés avec des établissements scolaires allemand et anglais, mais aussi un projet Erasmus sur les pratiques théâtrales avec la Pologne et le Portugal. Le volcanisme est aussi le point de départ d'échange avec le Nicaragua et les Antilles françaises. 29 collégiens peuvent être accueillis dans un internat où culture et monde entrent dans les activités du quotidien (ateliers d'improvisation, de langage dramatique, de posture et de maintien...).

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a soutenu dès le départ les projets des établissements, en cosignant les dossiers de candidature déposés par le Recteur d'Académie auprès du ministère de l'Éducation Nationale. Ce soutien s'est traduit également concrètement par le vote de l'Assemblée départementale d'une enveloppe financière dédiée au fonctionnement des internats labellisés.

*L'internat du lycée Ambroise BRUGIERE à Clermont-Ferrand a été labellisé en décembre 2020 « Internat d'excellence ».

* * *

Notation financière de la collectivité : le Puy-de-Dôme parmi les Conseils départementaux de France les mieux notés

Le 19 mai 2021, l'agence de notation indépendante FITCH a décidé :

- **de maintenir la note financière « officielle » à long terme du Département à « AA avec perspective négative »** (ce qui correspond à la note plafond des Collectivités territoriales en France, dans la mesure où c'est le niveau de la note obtenu par l'Etat français).

Toutefois, la note « intrinsèque » du Conseil départemental du Puy-de-Dôme (note que le département aurait obtenu s'il avait été une structure totalement autonome) **a été rehaussée de « AA » à « AA+ »** reflétant ainsi une amélioration des ratios de soutenabilité de sa dette.

- **de maintenir la note de la dette à court terme (billets de trésorerie) à F1+ qui est la note maximale qui peut être obtenue.** Ce qui permet au Conseil départemental du Puy-de-Dôme d'emprunter aux taux les plus faibles du marché pour les collectivités territoriales.

Les scénarii de prospectives financières à échéance 2025, partagés par Fitch et le Conseil départemental, permettent de constater que, malgré des risques d'évolution négative de certaines recettes (en particulier sur la CVAE et les DMTO) et de certaines charges à caractère social (RSA en particulier), **sa structure budgétaire reste solide.**

Par ailleurs, **la maîtrise et l'amélioration des grands agrégats financiers et budgétaires du Département tout au long de ces dernières années lui permettent d'afficher une situation particulièrement saine.** Cela est souligné par l'évolution de ses charges de fonctionnement qui a été de 0,3% en moyenne entre 2016 et 2020, alors que dans le même temps ses recettes progressaient annuellement de 1,2%.

De plus, **la gestion active de sa dette – en baisse de 27% entre 2014 et 2020 (passant de 390 à 284 M€) et son épargne de gestion qui a progressé sensiblement** ces dernières années à environ 13%, lui permettent de **bénéficier de très bonnes conditions de financement** auprès des banques et sur les marchés obligataires.

Cela a d'ailleurs permis de financer un programme d'investissement qualifié de soutenu par FITCH qui pourra être poursuivi dans les années à venir compte tenu de cette excellente situation financière.



Le Département du Puy-de-Dôme labellisé *Terre de Jeux 2024* prépare son programme d'actions et d'événements sportifs autour de 3 thèmes centraux : Handicap et insertion / Education et Patrimoine naturel / Transition écologique

***Terre de Jeux 2024* c'est la possibilité pour chaque collectivité de s'engager « selon ses moyens, son champ de compétence à mettre en place des actions nouvelles ou à poursuivre des actions existantes en lien avec les Jeux ».** Cette participation s'articule autour de trois grands axes :

- Célébration : faire vivre à tous les émotions du sport et des Jeux,
- Héritage : mettre plus de sport dans le quotidien des gens,
- Engagement : animer et faire grandir la communauté Paris 2024.

Ainsi, lors de la **session de juillet 2020**, l'Assemblée départementale s'est prononcée en faveur de l'engagement du Conseil départemental dans le processus de labellisation ***Terre de Jeux 2024***.

Une cérémonie officielle pour la signature de la convention de labellisation qui devait se tenir lors du 90^{ème} Congrès de l'ADF en novembre 2020, en présence de Tony Estanguet, Président du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, **a finalement eu lieu, en raison de la crise sanitaire, en visioconférence le 3 décembre 2020.**

Le service départemental en charge de la politique « sport » qui porte ce projet et a mené une réflexion avec un groupe de travail traverse avec les services internes de la collectivité, travaille sur **un programme d'actions et d'événements sportifs autour de 3 thèmes centraux : Handicap et insertion / Education et Patrimoine naturel / Transition écologique.**

En parallèle, un travail avec les partenaires historiques (ex : ASM Omnisports, UNSS,..) est également engagé.

Les actions menées dans le Puy-de-Dôme le seront de façon crescendo à partir de la labellisation pour arriver, en 2024, à un événement majeur avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris.